

SI LE GOUVERNEMENT PERSISTE, LA LDH APPELLERA À MANIFESTER LE 23 JUIN AUX CÔTÉS DES ORGANISATIONS SYNDICALES POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 21 JUIN 2016

Ligue
des **droits de
l'Homme**

FONDÉE EN 1898



La menace du gouvernement d'interdire la manifestation organisée par plusieurs syndicats le 23 juin constitue une atteinte aux libertés publiques inacceptable.

Les organisations syndicales ne sont pas susceptibles de créer un trouble à l'ordre public. Croire, dès lors, que le gouvernement ne serait pas en mesure de faire face à d'éventuels perturbateurs relève de l'alibi.

Le droit de manifester est une liberté publique essentielle, et la restreindre en même temps que le gouvernement a empêché le débat parlementaire d'aller jusqu'au bout et se prépare à recommencer, revient à porter directement atteinte à la vie démocratique de ce pays.

Si le gouvernement persiste dans ses intentions, la LDH appellera à soutenir l'action des organisations syndicales au nom de la défense des libertés publiques.

Contact presse

Service communication LDH : 01 56 55 51 07 / 08,
communication@ldh-france.org